

Mr. Bowell would be happy to proceed at once if he thought he could have the assistance of the member for Chateauguay.

Hon. Mr. Holton would lend his assistance in going on, at all events.

Mr. Bowell said it was the practice of members to select their own time to proceed with their Bills, and he would do so. Others had already done so that day.

The matter then dropped.

QUEBEC P.O. BUILDINGS

Mr. Casault enquired whether it was the intention of the Government to cause to be erected at Quebec, the Post Office for which an appropriation was made by the Parliament of the former Province of Canada, and whether the same is still available for the construction of that building.

Sir John A. Macdonald replied that the vote of the late Parliament of Canada had fallen with the Parliament itself. As to the Post Office, the Government would see about it. (Laughter.)

NORTH-WEST TERRITORY

Mr. McConkey enquired whether, in view of the acquisition of the North-West territory it was the intention of the Government to ask for an appropriation to open a communication between Fort William and Fort Garry, and if so, when operations to that end would be commenced.

Sir John A. Macdonald said Parliament must first consent to the acquisition of that territory, before they could discuss any improvements.

AN ALLEGED DISMISSAL

Mr. Cameron (Inverness) moved an address for copies of the correspondence relative to the dismissal of Mr. Cameron, a Postmaster of River Inhabitants, in Nova Scotia.

Sir John A. Macdonald stated that Mr. Cameron was never dismissed. The Post Office had been removed to a more central place. However, all the papers would be brought down.

Mr. Cameron addressed the House explaining there had been a real grievance in the

M. Bowell aimerait bien poursuivre immédiatement s'il croyait pouvoir compter sur l'aide du député de Châteauguay.

L'hon. **M. Holton** est disposé à prêter son concours en toute circonstance.

M. Bowell dit que les députés ont l'habitude de choisir eux-mêmes le moment où ils veulent faire examiner leurs projets de loi et qu'il veut le faire. D'autres l'ont déjà fait aujourd'hui.

On abandonne alors ce sujet.

LES ÉDIFICES DES POSTES À QUÉBEC

M. Casault demande si le Gouvernement a l'intention de faire ériger à Québec le bureau de poste pour lequel le Parlement de l'ancienne Province du Canada a adopté un crédit, et il demande si la même somme est toujours prévue pour la construction de l'édifice.

Sir John A. Macdonald répond que le crédit adopté par l'ancien Parlement du Canada a disparu en même temps que le Parlement lui-même. En ce qui concerne le bureau de poste, le Gouvernement va s'en occuper. (Rires.)

LE TERRITOIRE DU NORD-OUEST

M. McConkey demande si, étant donné l'acquisition du Territoire du Nord-Ouest, le Gouvernement a l'intention de demander qu'une somme soit affectée à l'établissement d'un lien entre Fort William et Fort Garry, et si tel est le cas, quand les travaux vont commencer.

Sir John A. Macdonald dit que le Parlement doit d'abord approuver l'acquisition du territoire avant que l'on puisse discuter de toute amélioration à y apporter.

UN RENVOI PRÉSUMÉ

M. Cameron (Inverness) demande le dépôt de la correspondance relative au renvoi de M. Cameron, maître de poste à River Inhabitants (Nouvelle-Écosse).

Sir John A. Macdonald déclare que M. Cameron n'a jamais été renvoyé. Le bureau de poste a été installé à un endroit plus central. Cependant, tous les documents correspondant seront déposés.

M. Cameron explique à la Chambre que, dans ce cas, il y a vraiment lieu à grief. Dans